# VILLE D'APT

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----

### Séance du mardi 12 avril 2016 19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-

NB/MG

N° 001987

Vie associative avance de trésorerie à différentes associations

Affiché le :

VOTES POUR : 30 VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S): 0

**Le mardi 12 avril 2016 à 19 heures 00** le Conseil Municipal, convoqué le 06 avril 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale),

<u>ONT DONNE PROCURATION</u>: Mme Emilie SIAS (4e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt)

<u>ABSENTS</u>: Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

La répartition des subventions aux associations ne sera votée qu'au Conseil Municipal du 10 mai 2016.

Dans ce contexte, certaines associations doivent toutefois supporter les premières dépenses relatives à l'organisation de leurs manifestations.

Afin de leur permettre de faire face aux avances de frais auprès d'artistes ou fournisseurs il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les avances de trésorerie suivantes :

#### **ASSOCIATIONS SPORTIVES:**

- APT BADMINTON CLUB :	1 000€
- FOOTBALL CLUB LUBERON :	10 000€
- PAYS D'APT HANDBALL :	7 500€
- PROVENCE JUDO :	4 000€

#### **ASSOCIATIONS CULTURELLES:**

- MJC:	9 000€
- TRETEAUX DE NUIT :	11 000€
- VELO THEATRE :	10 000€

#### **ASSOCIATIONS SOCIALES ET DIVERSES:**

- RESTAURANTS DU COEUR :	3 500€
- SOU DES ECOLES LAÎQUES :	10 000€

## LE CONSEIL A L'UNANIMITE

AUTORISE le versement des avances de subvention exposées ci-dessus.

**DIT** que le montant attribué sera pris en compte lors de l'élaboration du tableau des subventions 2016.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Dominique SANTONI